



COMPTE RENDU CAP LOCALES MUTATIONS CATÉGORIE A (gestion publique) POUR LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2012

Tours, le 29 juin 2012

Ce matin, lors de la CAPL A, la CGT a été la seule organisation syndicale à prononcer une déclaration liminaire, dont voici le contenu :

Monsieur le Président,

Cette réunion de la commission administrative paritaire locale se déroule dans un contexte dégradé pour les mutations nationales, avec un taux de satisfaction faible (40 % alors qu'il était de 62 % en 2011 et 52 % en 2010) et, plus grave encore, de 27 % seulement pour les demandes pour convenances personnelles. Cela se traduit pour le département par aucun mouvement sur poste comptable et aucune mutation d'inspecteurs d'Indre-et-Loire vers un autre département.

En cause, encore et évidemment, la question de l'emploi, ce qui amène et amènera encore la CGT Finances Publiques à revendiquer à chaque occasion qui se présente l'abandon des suppressions d'emplois et le comblement des postes vacants.

Nous profitons de cette séance, qui concerne les inspecteurs de la filière gestion publique, pour développer l'analyse de la CGT sur un sujet que vous abordez fréquemment, Monsieur le Président : les modalités de classement des demandes de mutation. Plus précisément, vous nous avez fait part à plusieurs reprises de vos réserves – le mot est faible – quant à la prise en compte à terme de la seule ancienneté administrative.

Sachez que dans les groupes de travail nationaux consacrés à la convergence des règles de gestion, la CGT a revendiqué que les agents soient classés à l'ancienneté administrative dans le corps et qu'une bonification significative à l'ancienneté de la demande de mutation soit instaurée.

La CGT est la seule organisation syndicale à avoir fait cette proposition.

L'objectif de cette bonification serait de prendre en compte, dans la demande de l'agent, les années d'attente pour une affectation, par rapport à un agent qui fait la même demande d'affectation pour la première fois mais dispose d'une ancienneté supérieure.

Ainsi cette bonification permettrait de prendre en compte la persistance de la demande de l'agent sur les mêmes choix, afin d'obtenir une installation géographique et fonctionnelle proche de ses centres d'intérêts et de son projet de vie.

La Direction générale a compris la philosophie de notre proposition mais l'a trouvée compliquée à mettre en œuvre. Elle a cependant retenu son principe, la jugeant potentiellement utile, mais uniquement dans le cas éventuel où la période de convergence s'avèrerait insuffisante pour résorber le nombre d'agents C et B en demande sur les tableaux de la filière gestion publique (*sic*)

Cela n'est pas acceptable pour la CGT qui en aucun cas n'a élaboré cette proposition avec l'objectif de régler ponctuellement la période de convergence. Nous considérons toujours qu'il doit s'agir d'un droit pérenne offert aux agents.

Nous étudierons avec vous tout à l'heure le projet de mouvement local, paru sur Ulysse 37, soumis à l'avis de cette CAPL. A ce stade, nous regrettons toutefois de ne pas avoir disposé du tableau d'évolution des effectifs jusqu'à la fin de l'année, poste par poste, comme cela a été fait pour les CAP locales 2 et 3.

En réponse à notre déclaration liminaire, le Président de la CAPL, Monsieur Grosskopf, a estimé que notre proposition était beaucoup plus intelligente que le seul critère de l'ancienneté et répondait à un objectif louable.

Il considère par contre qu'un taux de satisfaction des demandes exprimées au niveau national de 40 à 50 % est fort, même s'il a baissé cette année.

Sur notre demande concernant le tableau des emplois, il s'est engagé à ce qu'il soit fourni, avec la répartition par pôles de direction.

MOUVEMENT LOCAL CATÉGORIE A

Suite aux mouvements de mutations, l'état des effectifs de catégorie A est équilibré par rapport au tableau des emplois pour la filière gestion publique.

Pour cette CAP 8 demandes obtiennent satisfaction et 2 sont non satisfaites.

Date du mouvement	Nom	Prénom	Départ	Arrivée
01/09/12	Roblet	Chantal	Service liaison rémunération	Adjoint Trésorerie Tours CHU
01/09/12	Delarocque	Christian	Service Dépense	Service formation professionnelle
01/09/12	Bernardin	Jean-Pierre	PRS	Chargé de mission
01/09/12	Harlé	Nathalie	Service formation professionnelle	Adjoint Trésorerie Tours Banlieue Sud
01/09/12	Godde	Béatrice	CQC	Adjoint Paierie Départementale
01/09/12	Gracet	Xavier	Adjoint Trésorerie Tours Banlieue Sud	Chargé de mission division SPL
01/09/12	Gaubert	Sylvie	Liste d'aptitude	PRS
01/09/12	Rambaud	Christophe	Contractuel	Service Dépense

VOTE : CGT - SOLIDAIRES – FO : ABSTENTION

Les élus et expert CGT Finances Publiques (Chantal ROBLET, Nathalie VERGEZ-BERTHIER, Thierry DURIN)